

## CHRONIQUE LOCALE

Société d'agriculture  
et de viticulture

La Société d'agriculture et de viticulture invite tous les viticulteurs et ceux qui s'intéressent aux choses du vignoble à une conférence qui aura lieu le vendredi 11 janvier prochain, à 2 h. de l'après-midi, à l'Athénée.

M. le Dr Facs, de l'établissement viticole du Champ de l'Air à Lausanne, y parlera sur « les sols du vignoble considérés au point de vue de la reconstitution ».

La conférence sera suivie d'une discussion sur les diverses questions intéressant le vignoble et spécialement sur celle du séquestre de trois ans pour les vignes phylloxérées.

Point important : La conférence est publique et gratuite.

## Plaques pour vélocipèdes

Les plaques de contrôle de vélocipèdes sans moteurs (bicycles, bicyclettes, tricycles, tandems, sociables, etc.), délivrées en 1906, doivent être remplacées par de nouvelles plaques, à partir du 1er janvier 1907.

Ces plaques, de forme emboutie, de couleur rouge, seront délivrées par le préfet du district dans lequel réside le vélocipédiste, contre paiement de la finance annuelle de 5 fr. La plaque a pour but : d'assurer le contrôle de la police; de prouver le paiement de l'impôt cantonal annuel sur les vélocipèdes.

Les quatre cantons suivants utiliseront pour 1907 des plaques identiques à celles du canton de Vaud, mais avec des numéros différents, savoir: Genève nos 1 à 25,000; Neuchâtel, 50,001 à 70,000; Fribourg, 70,001 à 85,000; Valais, 85,001 et au delà.

## Sous les drapeaux

Voici quels seront les cours ordinaires de la 1<sup>re</sup> division en 1907:

## Infanterie

Écoles de recrues. — Ecole n° 1: du 19 mars au 4 mai, à Lausanne. Ecole n° 2: du 14 mai au 29 juin, à Lausanne. Ecole n° 3: du 9 juillet au 24 août, à Lausanne.

Ecole de tir pour officiers. — Ecole n° 2 pour lieutenants: du 29 mars au 20 avril, à Wallenstadt. Ecole pour officiers d'état-major et cadres: du 8 mars au 19 avril, à Wallenstadt. Ecole n° 8 pour lieutenants: du 18 octobre au 16 novembre. Ecole pour officiers d'état-major et capitaines: du 4 au 15 novembre.

Écoles pour sous-officiers. — Ecole pour sous-officiers du 1<sup>er</sup> corps: du 10 mai au 8 juin, à Yverdon. Ecole pour élèves sous-officiers de la 1<sup>re</sup> division: du 20 septembre au 19 octobre, à Lausanne; du 21 octobre au 19 novembre, à Lausanne.

Cours de retardataires d'élite. — Du 4 au 22 avril et du 31 octobre au 16 novembre, à Wallenstadt.

## Cavalerie et artillerie

Cavalerie. — Ecole de recrues de cavalerie: du 12 janvier au 4 avril, à Aarau.

Artillerie. — Ecole de recrues d'artillerie pour toutes les recrues des cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel: du 19 février au 16 avril, à Bière.

## Ecoles centrales

Ecole centrale 1 a pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes armes: du 1er février au 15 mars, à Thoune.

Ecole centrale 1 b pour premiers-lieutenants de toutes armes: du 7 juillet au 18 août, à Thoune.

Ecole centrale 1 c pour premiers-lieutenants de toutes armes, du 29 septembre au 10 novembre, à Thoune.

Ecole centrale 2 pour premiers-lieutenants de toutes armes, du 29 avril au 12 mai, à Genève.

Ecole complémentaire pour secrétaires d'état-major combiné avec un cours de répétition, du 3 au 24 février, à Thoune.

Encore une mascarade  
de bienfaisance

Parmi les groupes masqués qui ont fait œuvre charitable en ces fêtes de fin d'année, signalons la troupe des Napolitains accompagnés de singes et d'un ours, groupe organisé par la Société « Arbeiter bildungsverein ». Ils s'en furent jusqu'à Montreux quêter pour l'œuvre de la Crèche de Vevey.

Le bénéfice de leur tournée originale, fr. 17.30 a été remis au président de l'œuvre en question.

## MENUS PROPOS

## Salut glaciers sublimes...

Vous avez bien lu dans les colonnes des journaux: « On songe à suspendre aux flancs du Cervin un funiculaire ».

Que ça ne vous étonne point; c'est actuellement chez nous l'épidémie qui sévit, l'épidémie ferrugineuse.

En général nous ne sommes pas hostile à cette débauche de funiculaires, de tramways. Très souvent ces voies nouvelles marquent pour les vallées ou les cols qu'elles franchissent une étape vers le progrès, vers le mieux-être de la population.

Mais il y a une limite à tout. Qu'on ait hissé des rails au Righi, aux Rochers de Naye, même au Gornergrat, nous l'avons compris et nous avons fait taire notre égoïsme.

Sans doute ces lignes permettent à une

quantité de paresseux, ou d'impotents, d'infirmités, de faiblaris, et de timides, de jouer tout comme les grimpeurs d'un panorama prestigieux, d'un concert de sonnailleries dans un pâturage ou d'un lever de soleil à la montagne. Laissons-leur ces joies.

Nous avons moins compris qu'on mette à la Jungfrau une ceinture de fer. Nous ne comprenons plus du tout le funiculaire du Cervin.

Fait-on l'ascension de cette rude montagne pour le point de vue qu'on peut trouver à son sommet? Non pas, MM. les ingénieurs, les grimpeurs y vont pour la grimpe, pas pour autre chose. Ils y vont parce qu'il y a là une lutte entre la montagne et ceux qui s'y attaquent. Lutte saine et morale — si l'on reste prudent — parce qu'elle développe, avec les muscles, l'énergie, la volonté, le sang-froid. Ce sont ces impressions de combat corps à corps avec le granit que l'on va chercher au Cervin. Qu'en restera-t-il lorsqu'un wagon grincera le long des arêtes? Les alpinistes — j'entends les vrais et sincères alpinistes — désertent ce pic profané. Il ne restera plus que les snobs qui trouveront agréable de pouvoir « faire le Cervin » sans dangers ni fatigue.

Comme la race des snobs est infiniment nombreuse l'entreprise risque de prospérer. Nous n'irons en tout cas pas voir « pendre cette crémaillère ».

Nous aimerions mieux — qu'on nous passe l'expression — l'envoyer se faire pendre ailleurs...

Et nous nous demandons s'il restera dans quelques années un seul endroit de la Suisse où l'on ose chanter: « Salut glaciers sublimes! ».

## CHRONIQUE RÉGIONALE

## Le chef de section de La Tour

Dans sa séance du 8 janvier, le Conseil d'Etat a nommé M. R. Ansermet, lieutenant, en qualité de chef de la section militaire de La Tour-de-Peilz.

## A l'intendance militaire

Le Conseil fédéral a nommé commis de 2<sup>e</sup> classe à la section administrative de l'intendance du matériel de guerre, M. Gustave Stein, de Pisy (Vaud), électro-technicien, à la Tour-de-Peilz et lieutenant d'infanterie.

## Mort d'un peintre

Hier, matin, le peintre Julien Renavier, décédé à l'âge de cinquante-neuf ans, après une courte et foudroyante pneumonie.

M. J. Renavier avait élu domicile à Blonay.

Il avait fait des études à Lausanne, mais à la sortie de l'Académie il se voua exclusivement à la peinture qui devint sa passion.

Il était demi-frère de feu le professeur Eugène Renavier.

Le musée des Beaux-Arts à Lausanne possède de Renavier une grande et belle toile: « St-François d'Assise prêchant aux oiseaux ».

Le peintre a exécuté cette œuvre en 1881, à Rome.

## La fête des Narcisses

On nous écrit de Montreux: Montreux s'apprête à célébrer au printemps, à la fin de mai, la VIII<sup>e</sup> Fête des Narcisses, la fête montreuillaise par excellence qui a toujours obtenu jusqu'ici le plus brillant succès.

Les principaux rouages ont été mis en mouvement.

La commission artistique a adopté un scénario dû à la plume de votre rédacteur M. Georges Jaccottet. Ce libretto est écrit sur le thème mythologique de la « Métamorphose de Narcisse ». Il sera mis en musique par M. Rousseau, compositeur à Paris qui, grand ami de M. G. Doret, a suivi de très près la dernière Fête des Vignerons et sait par conséquent quelle sorte de musique on espère de lui.

Quant aux costumes ils seront dessinés par le peintre admirable de la Fête des Vignerons, M. Jean Morax, auquel s'est adressée la commission artistique.

## CHRONIQUE VAUDOISE

## Commandant de place à Lausanne

Le Conseil fédéral a nommé instructeur du 1<sup>er</sup> arrondissement le colonel-brigadier Schiessle, de Soleure, actuellement instructeur du tir à Wallenstadt. M. Schiessle entrera en fonctions le 1er avril 1907.

## Mouvement des voyageurs

D'après les statistiques officielles de 1905, les principales gares du réseau des C. F. F. se classent comme suit, au point de vue des voyageurs partant et arrivant dans les gares, abstraction faite du transit:

|             |           |           |
|-------------|-----------|-----------|
| 1. Zurich   | 2,685,374 | voyageurs |
| 2. Bâle     | 1,425,416 | »         |
| 3. Lausanne | 1,397,314 | »         |
| 4. Berne    | 1,165,264 | »         |
| 5. St-Gall  | 1,073,124 | »         |
| 6. Genève   | 758,016   | »         |
| 7. Olten    | 668,347   | »         |
| 8. Lucerne  | 562,212   | »         |

Ce tableau est basé sur 1905. Avec l'ouverture du Simplon, Lausanne arrivera probablement au deuxième rang, immédiatement après Zurich. D'autre part, si l'on ajoutait, à Bâle et à Genève, les voyageurs venant d'Allemagne et de France, ou à destination de ces deux pays, Bâle arriverait évidemment en second rang et Genève se classerait probablement en quatrième ou cinquième rang, en devançant St-Gall et Berne.

## En skis

Un jeune homme de 22 ans, ouvrier mécanicien à Pontarlier, était allé, en skis, le jour de Noël, faire une visite à Sainte-Croix.

Malgré les conseils de personnes bien avisées, il se remit en route le soir, à 7 heures — toujours sur ses skis — pour regagner Pontarlier.

Mal lui en prit, car vers la fin de la course il a eu les pieds gelés; rentré à son domicile, à Pontarlier, il souffrait si horriblement qu'il fallut faire appeler en toute hâte un médecin, qui arriva pour détacher tous les doigts de pieds déjà presque complètement séparés du corps.

Le pauvre jeune homme, horriblement mutilé, a été de suite transporté à l'hôpital.

## Nouvelles de Bière

On nous écrit de Bière:

Le gendarme Bacchler a arrêté et conduit dans les prisons d'Aubonne un individu habitant au Toleure, accusé d'être l'auteur du vol commis récemment chez M. A. Magnenat, au Café du Nord.

\*\*\*

Un nommé Louis Bovet a fait, dans l'escalier de son domicile, une chute de laquelle on l'a relevé avec de nombreuses et graves fractures qui ont nécessité son transfert à l'Hôpital cantonal.

## Accident

On nous écrit de Nyon:

Un jeune domestique de 38 ans, travaillant chez M. Zaug, à Callève sur Nyon, était occupé dans une gravière lorsque un bloc de pierre se détacha et tomba sur sa jambe droite, qui fut fracturée.

Le blessé a été conduit à l'Infirmerie de Nyon.

## NOUVELLES SUISSES

## Rassemblement de troupes

Nous avons indiqué hier la date du rassemblement de troupes de 1907.

Voici maintenant où auront lieu les cours préparatoires.

## Infanterie

L'état-major de la 1<sup>re</sup> division sera à Yverdon, celui de la 1<sup>re</sup> brigade à Orbe.

Bataillon 1 à Bofflens, 2 Agiez, 3 Brethonnieres. Etat-major de régiment 1 à Bofflens.

2<sup>me</sup> rég., état-major à Montcherand; le bataillon 4 à Rances, le 5 à Orbe, le 6 à Montcherand.

Etat-major de la 2<sup>me</sup> brigade à Champvent; état-major du 3<sup>me</sup> régiment à Baulmes. Bataillon 7, Baulmes, 8, Champvent, 9, Vuittebauf.

Etat-major du 4<sup>me</sup> régiment à Fiez; bat. 10, Giez, 11, Champagne, 88, Fiez.

Bataillon de carabiniers 1 à Yverdon. La 2<sup>me</sup> division a ses cours préparatoires dans le canton de Fribourg; l'état-major à Autigny, l'état-major de la brigade III à Cottens et celui de la brigade IV à Favargny-le-Grand.

## Artillerie et génie

Régiment d'art. I, batteries 1 à 6, Bière et environs.

Régiment d'art. III, batteries 13 à 18, Soleure, Bûren et Granges.

Demi-bat. du génie I, Cuarny.

Cours de répétition de la division d'artillerie de position n° 1 du 1<sup>er</sup> au 19 octobre à Thoune.

## Ecoles de recrues

Ecole de recrues d'infanterie: 1<sup>re</sup> division, du 19 mars au 4 mai; du 14 mai au 29 juin; du 9 juillet au 24 août, à Lausanne.

## La pluie en 1906

L'année 1906 a été sèche, très sèche même, chacun le sait. Il faut remonter à l'année 1884 pour trouver une chute d'eau moins forte encore: 541 millimètres; puis antérieurement, on trouve 562 millimètres en 1874, 583 en 1857, 554 en 1837, 535 en 1832, 557 en 1815 et surtout le minimum absolu: 465 en 1822. Tandis que les maxima sont 1254 millimètres en 1799 et 1167 en 1896.

## En voiture pour le Cervin

MM. Golliez et X. Imfeld, ingénieurs, ont adressé au Conseil fédéral une demande de concession pour un chemin de fer de Zermatt au Cervin.

Le projet prévoit deux sections: un chemin de fer électrique à crémaillère partant de la gare Viège-Zermatt, à Zermatt, se dirigeant à l'ouest de ce village, vers la vallée de Zmutt, traversant le Zmuttbach pour aboutir au plateau du Lac Noir (2508 m. d'altitude). La ligne prendrait la direction de la pointe du Hörnli, s'engagerait par un tunnel sous le Hörnli, et aboutirait à la cabane du Mont Cervin (3052 m.).

La seconde section, de 2330 m. de long, comprend deux funiculaires électriques; la ligne, depuis la cabane, atteint le faite du Cervin par un tunnel presque vertical d'une pente de 85 à 95 %. La station du sommet (4475 m.) serait établie sur le flanc nord, à environ 20 m. en-dessous de la cime. Le faite du Cervin est formé d'un pan d'environ 100 m. de long, où l'on pourrait aisément aménager des locaux et niches pour un plus ou moins grand nombre de personnes. L'arête du sommet pourrait, au besoin, être munie d'un garde-fou. Immédiatement sous le sommet du Cervin, on établirait des fenêtres facilitant la vue vers

le sud, au cas où, par le beau temps, le vent ne permettrait pas un long séjour au sommet. Les concessionnaires étudieront même la question de l'établissement d'une chambre à air comprimé accessible aux voyageurs sujets au mal de montagne.

La période de construction serait de 4 ans. Les deux premières années seraient consacrées à l'établissement du tronçon Zermatt-Lac Noir.

Le coût de construction de la section Zermatt-Cabane C. A. S. est devisé à 3,600,000 francs, et celui du funiculaire à 3,000,000 fr. Le devis total y compris le matériel roulant, intérêt du capital, administration, etc., se chiffre à 10 millions de francs.

Avec une vitesse de 8 km. à l'heure, la distance de Zermatt à la cabane serait franchie en 1 h. 15; de ce point au faite, le funiculaire mettrait 20 minutes. Avec les arrêts, le parcours de Zermatt au Cervin durerait 1 h. 50.

Actuellement, le touriste met vingt-quatre heures à faire l'ascension depuis Zermatt et retour.

La course Zermatt-Cervin serait tarifée 50 fr. Les frais de l'ascension s'élevaient actuellement à 180 fr., soit 100 fr. pour le guide et 80 fr. pour le porteur.

Les auteurs de ce projet sont convaincus que l'affaire sera excellente au point de vue financier.

## Autour du Simplon

## Conférence franco-suisse

L'agence télégraphique suisse apprend que la question des voies d'accès au Simplon donnera lieu prochainement à un nouvel échange de vues entre le gouvernement français et le Conseil fédéral.

Le gouvernement français a, en effet, proposé par une note la réunion d'une conférence et le Conseil fédéral a accepté cette proposition.

Le Conseil fédéral n'a pas encore désigné ses délégués.

La date de la conférence n'est pas encore définitivement arrêtée; cependant il est probable qu'elle se réunira à Berne assez prochainement. Outre les délégués des deux gouvernements, elle comprendra les représentants de la compagnie P.-L.-M. du côté français et de la direction générale des C. F. F. du côté suisse.

## Divergences italo-suisse

Le « Messagero » parle des divergences qui se seraient élevées entre les gouvernements italien et suisse à propos du contrôle de l'exploitation du chemin de fer du Simplon. La Suisse dénie à l'Italie son droit de contrôle sur la partie du tunnel parcourant le territoire italien, soutenant que c'est à la Suisse qu'appartient ce contrôle. Il semble que la légation suisse se soit occupée de la question avec le ministre des travaux publics.

Le « Messagero » a interviewé M. Pioda sur l'incident. M. Pioda s'est déclaré étonné de l'importance qu'une partie de la presse donne à certaines questions qui surgissent facilement entre deux Etats limitrophes ayant tant d'intérêts communs. Il estime que l'incident relatif au contrôle du tunnel a été causé par une interprétation erronée de la part d'employés subalternes. Il croit que l'incident sera incessamment éclairci et résolu.

## Nouvelles locomotives

Des nouvelles locomotives, fabriquées à Munich, font actuellement des essais sur le parcours Fluelen-Erstfel-Goeschenen (ligne du Gothard). Elles sont d'un type très puissant, chaudière élevée, système américain. Le tender, énorme, court sur trois essieux et pèse chargé 38 tonnes, la machine 75. Cette dernière peut faire du 65 à l'heure et sera employée surtout pour les express dans la montagne, où elle pourra remorquer sans difficulté deux cents tonnes à la montée, à une vitesse de 40 kilomètres à l'heure.

## A propos d'une cabane au Cervin

Le Club Alpin suisse annonce dans son bulletin annuel de 1906, que le comité central avait réuni la somme nécessaire pour la construction d'une cabane à mi-hauteur du Cervin.

Cette cabane serait très utile et elle éviterait bien des accidents, principalement ceux qui se produisent à la descente, par suite de changements subits de température.

Mais la commune de Zermatt refuse de céder au Club Alpin l'emplacement nécessaire.

## Une belle famille

Le « Journal du Valais » signale l'existence près de Semsales, d'une famille composée de 11 frères tous mariés et qui ont ensemble plus de 40 enfants. Tout ce monde habite dans le même bâtiment, qui n'a qu'un étage. Les 11 frères sont sous le commandement d'un vieil oncle qui tient les comptes et l'argent et sans le consentement duquel on ne peut conclure aucun marché. La famille est très fortunée et c'est par centaines que l'on compte chez elle vaches, génisses, porcs et moutons. Sans compter plusieurs paires de bœufs superbes et une douzaine de chevaux.

Les enfants vont à l'école à Semsales transportés en hiver sur des traîneaux. Cette compagnie de bambins et bambines ne rentre que le soir car à Semsales une grande salle leur a été aménagée où ils prennent leur repas de midi, apporté de chez eux.

Jamais, affirme-t-on, la moindre dispute ne s'est élevée entre les frères ou entre leurs femmes...

# FEUILLE D'AVIS DE VEVEY

## JOURNAL DU DISTRICT

AVEC SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE HEBDOMADAIRE „ A LA VEILLÉE “

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
Rue du Lac 51  
Bureaux ouverts de 7 h. 1/2 à midi et de 2 à 7 1/2 h. du soir.  
SOCIÉTÉ DE  
L'IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE KLAUSFELDER

REPRÉSENTANTS POUR VEVEY  
de l'Agence de publicité  
HAASENSTEIN & VOGLER  
Reçoit annonces pour tout Journal Suisse ou Étranger  
Bureaux, rue du Lac 51, angle sud de la place du Marché

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE, RÉSUMÉ DES NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE  
FEUILLE D'ANNONCES ET DES AVIS OFFICIELS DE VEVEY ET COMMUNES ENVIRONNANTES

**ANNONCES OFFICIELLES**



**Recensement des chiens**

En exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat du 3 décembre 1891, la Municipalité de Vevey invite tous les possesseurs ou gardiens de chiens à en faire l'inscription au Greffe municipal avant le 15 janvier 1907, afin de pouvoir procéder à l'établissement du rôle de l'impôt sur les chiens pour 1907.

Les inscriptions faites en 1906 doivent être renouvelées pour 1907; elles se font par écrit au Greffe municipal.

Tout possesseur ou gardien de chiens, dont le chien devra être inscrit d'office, sera passible d'une amende de 20 fr.

Il est rappelé que, pour les chiens acquis dans le courant de l'année, le propriétaire est tenu d'en faire l'inscription dans les quinze jours dès la date de l'acquisition. Les chiens nés dans le courant de l'année comptable (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1907) sont exonérés de l'impôt.

Vevey, le 27 décembre 1906.

GREFFE MUNICIPAL.



**Gardes-Champêtres**

La Municipalité de la Tour-de-Peilz ouvre un concours pour la nomination de deux gardes-champêtres permanents (places nouvelles).

Se faire inscrire au Greffe municipal jusqu'au samedi 19 janvier avant 6 h. du soir.

La Tour-de-Peilz, le 8 janvier 1907.

GREFFE MUNICIPAL.



**AVIS D'ENQUÊTES**

La Municipalité de la Tour-de-Peilz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes:

De M. E. QUILLET, architecte, tendant à être autorisé à construire une villa sur la propriété de M. Henri ROSSIER, au Clos d'Aubonne;

De M. Ch. GUNTHERT, architecte, tendant à être autorisé à construire une villa sur la propriété de M. P. MAIER, Entre-deux-Charrières.

Délai d'opposition: 16 janvier 1907.

La Tour-de-Peilz, le 5 janv. 1907.

GREFFE MUNICIPAL.



**Recensement des chiens**

La Municipalité de la Tour-de-Peilz invite tous les propriétaires ou gardiens de chiens à en faire l'inscription au Greffe municipal avant le 15 janvier 1907.

Les inscriptions faites en 1906 doivent être renouvelées.

Toute inscription d'office entraîne le prononcé d'une amende de 20 fr. contre le propriétaire ou gardien de chien en défaut.

La Tour-de-Peilz, le 31 déc. 1906.

GREFFE MUNICIPAL.



**CHEVAUX ET VOITURES**

La Municipalité de la Tour-de-Peilz invite les propriétaires de chevaux de selle, de voitures couvertes, d'automobiles, quadricycles, tricycles et bicyclettes avec moteur, à les inscrire au Greffe municipal avant le 15 janvier 1907.

La Tour-de-Peilz, le 31 déc. 1906.

378 Greffe municipal.

Brasserie Friedrich

Tous les jours 323

**CIVET**

La Municipalité de Corsier invite tous les propriétaires ou gardiens de chiens à en faire la déclaration verbale ou écrite au Greffe municipal jusqu'au 15 janvier 1907. Les inscriptions antérieures doivent être renouvelées pour 1907. Les contrevenants sont passibles, d'une amende de 20 fr. pour chaque chien non indiqué. 379 Corsier, le 31 décembre 1906. GREFFE MUNICIPAL.

**AGENT DE POLICE**

La Municipalité de St-Légier - La Chiènaz met au concours les fonctions d'agent de police, vacantes par suite de la démission du titulaire actuel.

Les conditions relatives à cet emploi sont à la disposition des intéressés au bureau du Greffe municipal, où les offres doivent être déposées jusqu'au samedi 12 janvier 1907, à 7 heures du soir. 320

St-Légier, le 19 décembre 1906.

GREFFE MUNICIPAL.

**CONCOURS**

La Municipalité de Blonay ouvre un concours pour la nomination d'un taupier pour le service d'une partie du territoire de la commune, de même que pour la fabrication de six à sept cents fascines qu'elle accorde aux pauvres.

Pour renseignements et conditions, s'adresser au Greffe municipal, où les offres doivent être déposées pour le 15 janvier courant.

Blonay, 4 janvier 1907. 567

GREFFE MUNICIPAL.

**Chardonne-Baumaroche**

On vendrait de gré à gré une charmante campagne située en Gort, à proximité de la gare et des hôtels de Baumaroche, sur la route tendant aux monts de Corsier et à Attalens, surface 245 a. 16 ca. (2724 perches).

Vue magnifique, eau intarissable. S'adr. aux bureaux des notaires Dénézéaz et Clerc, à Corsier-Vevey. 297

**ASSURANCE DU BÉTAIL CORSIER**

Les membres de la caisse qui ont des notes de vétérinaires ou pharmaciens à fournir pour 1906 sont invités à les déposer acquittées auprès du caissier, pour le 15 janvier 1907. Passé cette date, aucune réclamation ne sera admise. 490



GAZEUSE OU NON GAZEUSE 194  
Représentant pour Vevey et environs:  
Aug. LEDERMANN  
Rue des Communaux, Vevey.  
Société des Eaux alcalines, Montreux.

**Foin et regain**

1<sup>ère</sup> qualité (récolté en Suisse) à vendre franco toute gare par

Théodore von Arx, Egerkingen

(Soleure). 0.95 S 383

**A VENDRE**

un bon petit cheval âgé de 6 ans, conviendrait pour laitier ou jardinier. S'adr. à la Ferme de la Condémine, La Tour. 400

Achète au plus haut prix:  
**Vieux Tableaux,  
Gravures, Estampes  
Fayences, Porcelaines, Meubles et autres antiquités.**  
E. Guhl — 21, Quai Perdonnet 21, sous l'Hôtel des Trois-Couronnes. 92

**PATINS LUGES** 315  
Crampons à glace  
**A. BAUMANN**  
Hôtel de Ville

Déposée  
**Coton Eclair**  
COTON À TRICOTER SANS RIVAL.  
SEULS FABRICANTS:  
**J.J. Kunzli & Co**  
STRENGELBACH (Argovie)  
226

**COMBUSTIBLES**

**GROS ET DÉTAIL**  
Bois brut ou coupé, houille, cokes, anthracite et briquettes. — Charbon de bois et fascines. — Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité. TÉLÉPHONE  
Sciage et coupage de bois à domicile  
**LEPAGE**, rue de la Poste 4. 238

**SOCIÉTÉ LA MÉNAGÈRE**

**Oeufs frais**  
La douzaine Fr. 1.40  
En tenant compte de la répartition qui a été de 8 o/o les 6 dernières années, ce prix se réduit à fr. 1.29. 425

**COKE DUR**

pour chauffage central  
houille pour cuisine, coke de gaz, briquettes, anthracite belge, boulets d'anthracite. — Bois de chauffage brut et coupé: prix à discuter pour quantité supérieure à 1000 kg. 219

**HENCHOZ**

derrière le Théâtre et avenue Keller. TÉLÉPHONE

A vendre à bas prix une grande vitrine avec 21 tiroirs. S'adresser rue d'Italie 15, au magasin. 287

**ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE**  
**SEMAINE DE PRIÈRES**  
du 7 au 13 janvier 1907

**Sujets d'exhortation et de prières**

Mercredi 9 janvier, à 8 heures du soir. — Temple de Corsier  
**LA JEUNESSE ET LES ÉCOLES**  
Jeudi 10 janvier, à 8 heures du soir. — Temple de La Tour  
**LES MISSIONS**  
Vendredi 11 janvier, à 8 heures du soir. — Temple de Ste-Claire  
**L'ÉGLISE UNIVERSELLE**  
Dimanche 13 janvier, à 7 h. 1/2 du soir. — Chapelle de l'Eglise libre de Vevey 547  
**LA FAMILLE ET LE DIMANCHE**  
Le Comité Veveysan de l'Alliance Évangélique.

**Hôtel - Restaurant des Trois - Rois**  
● VEVEY ●  
Bières de Bâle et de Munich — Dîners et soupers dep. 2 fr. — TOUS LES JOURS ET A TOUTE HEURE: Civet de lièvre. — Choucroute garnie. — Saucisses de Francfort. — Caviar. **ESCARGOTS.** — Salle de restauration indépendante. 9365  
Tous les dimanches, à 11 heures, Concert gratuit par l'Orchestre des Hôtels.

Grand choix d'articles pour Travevis: galons or et argent à Fr. 0.40 les 10 mètres. Croissants et étoiles. — Tulles lamés à 45 cent. le mètre.

Les blouses de laine couleur se vendent toujours avec 30% de rabais  
**MAGASINS MATTHEY**  
Rue du Lac 47 et Ancien-Port 6.

Manufacture A. KOHLER  
DÉPOT: PLACE de la GARE 239  
Vevey  
**COTON HYDROPHILE**  
pour toilette et pansement.  
QUATES ET COTON CARBÉS

**FOURNEAUX D'OCCASION**  
en catelles et tôle, garnis ainsi que calorifères provenant d'hôtels ayant installé le chauffage central. Le tout remis à neuf à bas prix. Chez M. E. Pastore, rue de la Poste 2, Vevey. Téléphone. 243

**Villa à vendre**  
Pour cause de fin de bail à vendre, la Villa Pâquerette, avenue du Grand Hôtel 12, à Vevey. Belle situation dans quartier d'avenir, immeuble soigné, jardin ombragé, belles et vastes dépendances. Eau, gaz, électricité, chauffage central. Conditions très avantageuses. S'adresser à M. Rohde Markus, Grand-Pont, 12, Lausanne. 188

**POMMES DU VALAIS**  
A vendre quelques mille kilog. de pommes de conserve en un seul ou divers lots. S'adresser à Jos. CRITTIN, prop., Chamoson. 572

**VARICES**  
ULCÈRES - PHLÉBITES  
Plaies, Jambes ouvertes  
**GUÉRISON ASSURÉE**  
PAR LE H. 30737 X.  
Thé antivariqueux 1 fr. la boîte  
AVEC LA 270  
Pommade antivariq. 1 fr. 50 le pot.  
Vente exclusive:  
E. KORNHABER DRUGUISTE DIPLOMÉ  
12, rue de la Tour-Maitresse, GENEVE

**CAFÉ FRITSCHÉ**  
**Huitres fraîches**  
265 **CAVIAR**  
**FONDUES AU VACHERIN**